

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/06/18/2021021327/justel>

Dossier numéro : 2021-06-18/21

Titre

18 JUIN 2021. - Décret portant assentiment à l'accord de coopération du 7 mai 2021 modifiant l'accord de coopération du 9 décembre 2011 conclu entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 15-07-2021 page : 70700

Entrée en vigueur : 25-07-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière communautaire.

[Art. 2](#). Il est porté assentiment à l'accord de coopération du 7 mai 2021 modifiant l'accord de coopération du 9 décembre 2011 conclu entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport.